

MAIRIE DE PARIS

Consultation Charte Parisienne de la Participation

premier atelier de co-construction du 15 mai 2017

Animateurs : F. Beau (consultant), J. Ferrando (Missions Publiques)
T. Tencé, G. Biaux (Service de la Participation Citoyenne de la Ville de Paris)

Consultation Charte Parisienne de la Participation

Déroulé de l'atelier

18h15 - Accueil des participant-es

18h30–18h40 - Présentation de la démarche et de l'atelier, *G. Biaux, F. Beau*

18h40–18h55 - Tour de table des participant-es

18h55–19h10 - Tour d'horizon des Chartes de la participation, *J. Ferrando*

19h10–19h30 - Restitution de la première phase, *F. Beau, T. Tencé, A. Askalli*

19h30–20h30 - Ateliers de co-construction (pause à 20h)

20h30 - Restitution des ateliers et conclusion

21h00 - Fin de l'atelier

Consultation Charte Parisienne de la Participation

Les enjeux de la consultation sur la Charte

- 1 – La Charte de 2009 et ses dix clés
- 2 – Une évolution des dispositifs participatifs depuis 2014
- 3 – Une offre multiple sur Paris et dans les arrondissements
- 4 – Les engagements de la Ville de Paris auprès de l'OGP (*Open Government Partnership*)
- 5 – Le contexte général de renouvellement des pratiques démocratiques

Consultation Charte Parisienne de la Participation

Les étapes de la consultation

Première étape – « Évaluation générale »

24 février-6 avril :	Enquête sur Paris.fr
15 avril-15 mai :	Enquête terrain
15 avril-15 mai :	Entretiens agents Ville de Paris

Deuxième étape – « Approfondissement »

24 avril-31 mai :	Appel à Idées sur Idee.Paris
15 mai :	Atelier de co-construction
15 mai-15 juin :	Entretiens groupes politiques et experts

Troisième étape : « Rédaction de la charte »

15 juin :	Atelier Citoyen « Document martyr »
15 juin-31 juin :	Retours agents et groupes politiques
30 juin :	Finalisation et remise du document

Tour de table des participant-es

- Expérience
- Attentes par rapport à la charte
- La « participation à Paris » en deux qualificatifs

Vers une charte de la participation citoyenne

J. Ferrando, Missions Publiques

Consultation Charte Parisienne de la Participation

Une charte : définition

- Le terme de « charte » apparaît vers le XIIIe siècle: c'est le texte juridique par excellence de l'Ancien Régime.
- Une « charte » est définie par le Larousse comme un « écrit solennel destiné à consigner des droits ou à régler des intérêts ».
- La notion de charte ne fait pas l'objet d'une **définition consensuelle**. Elle peut être (de la perception la plus à la moins contraignante) :
 - **Un contrat**, un document contractuel (dont il faut préciser les signataires) qui définit les règles par rapport à un objet.
 - **Un document de référence** qui fixe les règles de fonctionnement de la concertation.
 - **Une simple déclaration** (écrit solennel) destinée à consigner des droits

Consultation Charte Parisienne de la Participation

Les Chartes dans le domaine de la démocratie participative et de la participation citoyenne

Une charte peut être positionnée à deux niveaux :

- **Au niveau d'une instance de concertation** (ex : charte de conseil de quartier) ou d'une démarche spécifique

- **Au niveau global** : la charte concerne la politique de démocratie participative de la collectivité publique concernée. Il s'agit alors d'un document cadre de référence visant à fixer le cadre général des processus de démocratie participative sur un territoire donné.

L'ancêtre : la Charte de la Concertation du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, 1996

Consultation Charte Parisienne de la Participation

Ce qui est visé par les chartes

Enjeux

Donner plus de lisibilité au sens de la participation demandée aux habitants (enjeux, termes, etc.)

A QUOI CA SERT ?

- Clarifier les modalités d'association des habitants
- Garantir l'effectivité du droit de participation des habitants (engagements)
- Améliorer la cohérence et la lisibilité des processus de démocratie participative au sein d'une - collectivité locale ou d'un territoire.

Comment ?

- **En fixant un cadre général** pour toute action/ démarche de démocratie participative.
- **En définissant des règles du jeu** systématiques pour chaque catégorie d'acteurs (élus, techniciens, habitants) :

qui est concerné par la démarche ?

sur quoi porte précisément la démarche ?

quelles sont les modalités de mise en œuvre ?

que seront les suites données à la démarche ?

- **En garantissant l'effectivité et la bonne mise en œuvre** des démarches de démocratie participative, notamment par des processus d'évaluation.

Consultation Charte Parisienne de la Participation

A quoi ressemblent-elles?

Forme la plus fréquente : préambule + articles, parfois eux-mêmes regroupés en chapitre

Longueur : 1 à 5 pages, sauf Grand Lyon (15 pages environ, mais affirmation de 5 grands principes sur une page)

Contenu fixant les objectifs et les ambitions, les périmètres (objets, lieux existants de concertation), la forme du pilotage.

MANIFESTE? PROJET POLITIQUE ? MODE D'EMPLOI ?

Charte de la participation du public , MEDDE (2016)	Charte de la Participation Conseil départemental du Val de Marne	Charte de la participation Grand Lyon
Préambule	Ambitions et enjeux	Préambule (5 grands principes)
Article 1 _La participation du public nécessite un cadre clair et partagé	Chapitre 1 _ Préparer les conditions d'une participation utile (articles 1 à 7)	Les objectifs
Article 2_ La participation du public nécessite un état d'esprit constructif	Chapitre 2 _ Réussir le processus participatif (articles 8 à 10)	Les acteurs et les territoires
Article 3 _ La participation du public recherche et facilite la mobilisation de tous	Chapitre 3 _ Rendre public les résultats de la participation et évaluer les démarches participatives (articles 11 à 14)	Les orientations et les engagements
Article 4_ La participation du public encourage le pouvoir d'initiative du citoyen		<ul style="list-style-type: none"> •L'information, la formation et l'encouragement à l'expression (orientations et engagements)
		<ul style="list-style-type: none"> · La concertation sur la prospective, la stratégie et les politiques d'agglomération(orientations et engagements)
		<ul style="list-style-type: none"> · La concertation sur les projets

Consultation Charte Parisienne de la Participation

Avant d'arriver au texte final... L'intérêt du travail d'élaboration :

- Construction d'un positionnement commun et d'une culture partagée : énoncé politique collectif
- Recherche d'un compromis politique accepté
- Exigence envers l'administration et les élus

Comment lire une Charte ?

- Quel « langage commun » ?
- Quels engagements fermes (ex : bilan annuel, opposabilité, mécanismes d'évolution, référendum d'initiative populaire, etc.)?
- Quel équilibre entre poser le cadre et verrouiller?

Comment faire vivre la Charte?

- Quelle diffusion ? Quel partage ?
- Quels usages ?
- Quelle évaluation ?

Consultation Charte Parisienne de la Participation

Premiers résultats de la consultation

F. Beau

Consultation Charte Parisienne de la Participation

Construction du questionnaire sur Paris.fr

1 – Un volet portant sur les **instances, dispositifs et outils** actuels, avec un volet sur les outils prospectifs (numérique, Civic Hall)

2 – Des questions fermées et ouvertes sur la **citoyenneté et la politique participative**

- *Être citoyen-ne c'est ?*
- *Les domaines d'engagement*
- *Vos expériences citoyennes*
- *Amélioration de la politique participative*

4 – Des questions ouvertes et fermées sur la **Charte parisienne de la participation**

- *Le rôle d'une charte*
- *Les engagements*

LES INSTANCES

Les Conseils de quartier (123)
Les Conseils citoyens (8)
Le Conseil Parisien de la Jeunesse

DISPOSITIFS

Le Budget Participatif
La carte citoyenne-citoyen
Civic Hall

OUTILS

Idee.Paris
Dans ma rue
Epétitions
Je m'engage

Consultation Charte Parisienne de la Participation

Vue globale sur les résultats statistiques

LES OUTILS

Connaissances des instances et outils

- **Budget participatif**, 91%
- **Conseils de quartier** 78%
- Carte citoyenne, 61%
- Madame la Maire j'ai une idée, 40%
- Dans ma rue, 32%
- Conseils citoyens, 28%
- Jemengage.paris, 22%
- E-Petition, 11%
- N'en connaît aucun, 3%

Les outils qui pourraient favoriser la participation citoyenne

- **Kiosque** citoyen, 43%
- **Applications** mobiles citoyennes, 35%
- Fonds d'initiative citoyenne, 27%
- Il existe suffisamment d'outils, 24%
- Autre, 13%

Les outils numériques favorisent la participation ?

- **Oui** tout à fait, 45%
- **Oui** plutôt, 39%
- Non plutôt pas, 8%
- Non pas du tout, 2%
- Sans opinion, 6%

LA PARTICIPATION

Conditions nécessaires pour favoriser la participation

- **Retours systématiques** sur les questions et propositions des citoyens, 26%
- Plus de **transparence** pour une meilleure connaissance des dispositifs, 23%
- **Communication** pertinente et efficace, 22%
- **Lieux et horaires** plus adaptés, 21%
- Services de garde d'enfants proposés, 5%

Ce qui vous permettrait de vous impliquer davantage

- Disposer de plus de **temps**, 53%
- Des **horaires** adaptés, 53%
- Autre, 19%
- Des gardes d'enfants, 13%

Les objectifs de la participation citoyenne

- Participer à la **décision** sur les projets et politiques publiques, 33%
- Faciliter les **échanges** entre les citoyens les élus et l'administration, 19%
- Enrichir les politiques publiques, 11%
- Créer du lien entre les habitants, 11%
- Proposer des projets...10%
- Débattre des grands enjeux sociétaux... 6%
- Etre mieux informé des politiques pub., 4%

LA CHARTE

Attentes Charte

- **Mieux impliquer** les citoyens, en leur donnant les **moyens** de participer, 67%
- Poser un **cadre commun**, 57%
- **Préciser le fonctionnement** des outils et instances, 51%
- **Mieux informer** les citoyens, 49%

Engagement Charte

- Définir la **complémentarité** entre démocratie participative et représentative, 29%
- Susciter des **initiatives**, 22%
- Renforcer la **transparence** de l'action publique, 19%
- Permettre aux citoyens et à la ville de Paris de mieux **communiquer**, 17%
- **Valoriser** les bonnes pratiques de la participation, 8%

Profil répondants

- 50% hommes / femmes
- 34% sont engagés (dont 45% CQ et 61% associations)

Consultation Charte Parisienne de la Participation

Enquête en ligne, questions ouvertes

LA CITOYENNETE C'EST

Un esprit, des devoirs

Un esprit : honnêteté, intégrité, bienveillance, ouverture, être constructif...

Des devoirs : voter, être responsable, payer ses impôts, respecter (les autres, la communauté, la Cité, les règles, la Culture).

Se sentir concerné, participer

S'intéresser (aux autres, à la ville, la Cité, à ce qui nous entoure, aux décisions, à l'action publique, aux institutions, au bien commun, dénoncer)

S'exprimer, participer (vie de la Cité, communauté, gestion, chose publique, projet, vie démocratique, décisions, votes)

Pourquoi ? Pour Améliorer (Ville, Quartier, Paris, Société), Qualité et conditions de vie actuelle et future, pour Promouvoir notre culture...

Comment ? (En ne se contentant pas d'habiter, comprenant le fonctionnement de la ville, s'intéressant à la vie de la société, En aimant sa ville, ne se substituant pas aux élus, donnant son avis)

THEMES D'ENGAGEMENTS

Aménagement et cadre de vie, 32% (Quartier, transport, logement, commerces, respect et vivre ensemble, nuisances, propreté...)

Environnement et santé, 28% (pollution, environnement, santé, recyclage, alimentation, transition énergétique)

Éducation, et culture, 17% (École, jeunesse, sport, culture)

Citoyenneté, lien social et solidarité, 12% (Pouvoir d'agir, intergénérationnel, lien social, migrants, inégalités, discriminations).

AMELIORATIONS PARTICIPATIVES PROPOSEES

Aller vers de nouveaux publics (écoles, seniors, actifs, quartiers)

Développer les supports de communication (affichage, internet et mobile, médias, journaux, courrier, bornes)

Faire des actions dans l'espace public (espaces publics, cafés, places, kiosques, bornes, nouveau lieu, déambulations)

Créer de nouveaux événements citoyens (journée de la participation-citoyenneté, débat mensuel, referendum annuel, votation)

Améliorer les processus et la transparence, méthodes (transparence, clarté, pédagogie, communication positive..)

Consultation Charte Parisienne de la Participation

Synthèse provisoire de la première phase

LES QUATRE GRANDS ENSEIGNEMENTS

► **Un besoin d'éclaircissement du cadre général de la participation**

(pourquoi participer, articulation entre représentation et participation, qui participe, rôles de chacun...)

► **Un besoin de poser des grands principes et des engagements mutuels**

(droits et devoirs, transparence, droit de suite, clarté, moyens, thèmes)

► **Un besoin de renforcer l'accessibilité des moyens de la participation**

(plus de communication, diversité des supports, donner envie, horaires, lieux, simplicité)

► **Un besoin d'aller vers des processus participatifs plus efficaces et utiles**

(local, échanges transversaux, langage commun, concrétisation, résultats visibles, valorisation)

Consultation Charte Parisienne de la Participation

Présentation des 4 ateliers d'approfondissement

Thèmes

Atelier 1 – OBJECTIFS ET SENS

Pourquoi participer ? Quels objectifs, enjeux, valeurs ?

Atelier 2 – ACTEURS ET ROLES

Qui sont les acteurs de la participation, quel rôle de chacun ?

Atelier 3 – CONDITIONS ET MOYENS

Quelles sont conditions facilitantes et moyens de la participation ?

Organisation des ateliers

Temps 1 – Développer les 3 thématiques

Temps 2 – Traduire les résultats en principes, engagements mutuels et moyens

Restitutions

1 – Restitution des ateliers

2 – Synthèse générale

3 – Tour de table sur les formes de la charte

Consultation Charte Parisienne de la Participation

Les 3 thématiques et leurs sous questions

Atelier 1- OBJECTIFS ET SENS

Pourquoi participer ? Comment définiriez-vous en quelques phrases pourquoi il est important développer la participation, et ce que cela doit changer dans la vie des Parisien-ne-s et dans la manière de fabriquer l'action publique ?
Sous-questions : Quels objectifs ? Quels sujets et enjeux ? Quelles valeurs ?

Atelier 2 - ACTEURS ET ROLES

Quelles doivent être les parties prenantes de la participation citoyenne ? Quels rôles des uns et des autres ? (élus, agents, habitants, associations, écoles, commerçant, civic tech, etc).

Atelier 3 – CONDITIONS ET MOYENS

Quelles sont les conditions et les moyens pour faciliter et donner envie de participer ? (sujets, formats, lieux, horaires, moyens d'information et de communication, pédagogie et formation) ?

Restitution des ateliers et synthèse finale

- ▶ Restitution des 3 ateliers (5 minutes par atelier)
- ▶ Synthèse finale
- ▶ Discussion sur la forme de la charte
- ▶ Prochaines étapes, fin de l'atelier

Consultation Charte Parisienne de la Participation

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION